

PROGRAMME
D'ACTION

4

- Simplifier les politiques et soutenir les processus participatifs
- Promouvoir l'apprentissage et l'action multisectoriels
- Renforcer la collaboration interorganismes
- Associer les ONG et le secteur privé dans la lutte contre la pauvreté



Travailler
en
partenariat



TRAVAILLER EN PARTENARIAT

Simplifier les politiques et soutenir les processus participatifs

La prolifération de politiques forestières nationales au cours des dernières années a créé une accumulation de nouvelles directives, tandis que la capacité de les faire appliquer par les départements forestiers - compartimentés et aux ressources insuffisantes - a diminué. Cette tendance doit être inversée. Les politiques doivent être simplifiées et harmonisées. Les producteurs forestiers pauvres doivent participer activement à la négociation des politiques et à l'établissement de priorités. Les organismes s'occupant de réduction de la pauvreté doivent adopter des approches souples et performantes. Ils doivent en outre faciliter des échanges réguliers d'informations et d'expériences en leur sein et avec d'autres parties prenantes.

Promouvoir l'apprentissage et l'action multisectoriels

Les solutions sectorielles ont peu de chances de réduire la pauvreté. Une meilleure compréhension des divers éléments et de la dynamique de la pauvreté indique qu'il

faut faire intervenir de multiples organismes. Aux niveaux national et international, une coordination intersectorielle insuffisante et un chevauchement inutile des efforts se traduisent par des actions mal calibrées, parfois aux dépens des priorités des pauvres. Une collaboration interorganismes requiert à la fois beaucoup d'échanges, la reconnaissance des avantages comparatifs de chacun, des négociations et un accent soutenu sur la production de connaissances qui ont comme priorité la réduction de la pauvreté. Les codes de conduite, destinés aux responsables des programmes forestiers nationaux, qui prennent en compte les priorités de réduction de la pauvreté, sont très prometteurs. Les organismes doivent également s'efforcer de rechercher des financements conjoints et des approches programmes.

Renforcer la collaboration interorganismes

La plupart des pays doivent - en réponse à différents engagements - mettre en place des programmes forestiers nationaux, des stratégies de réduction de la pauvreté et des stratégies nationales de développement

durable. Ces approches, et toute une série d'autres mécanismes de planification sectoriels et intersectoriels, requièrent une concertation entre les parties prenantes ainsi qu'un contenu et des objectifs concrets. Pourtant, elles sont généralement considérées séparément, au lieu de servir d'occasions de mieux comprendre la pauvreté et le rôle possible de la forêt dans sa réduction. Elles devraient être traitées comme un enchaînement de processus - circulation de l'information, analyse, débats, expériences, suivi et apprentissage - plutôt que comme des plans-cadres menés en parallèle.

Associer les ONG et le secteur privé dans la lutte contre la pauvreté

Il faut des appuis pour accroître les capacités et créer des partenariats parmi les entreprises et les ONG. Ces partenariats peuvent servir de fer de lance pour aider la foresterie à réduire la pauvreté. L'avenir passe par une gestion participative des forêts, et le rôle des ONG est essentiel. L'enjeu consiste à abaisser les coûts de

transaction tout en maintenant l'élan pour une gouvernance locale équitable et la durabilité. Les ONG et le secteur privé peuvent aussi fournir des services spécialisés en matière de gestion d'entreprises.

Les partenariats entre l'industrie et les producteurs locaux peuvent assurer à l'industrie son approvisionnement en produits forestiers à des prix compétitifs. En retour, le secteur industriel peut fournir aux producteurs les plus pauvres des services de crédit, de vulgarisation, de développement de marchés grâce à des contrats de production et d'autres arrangements contractuels. Une véritable démarche fondée sur le partenariat requiert une perspective à long terme, des cahiers des charges flexibles et une attention à la réduction des risques commerciaux. Les arrangements coopératifs et le pouvoir de négociation des petits producteurs doivent être consolidés pour leur permettre de trouver leur intérêt dans la transformation et le commerce en aval.

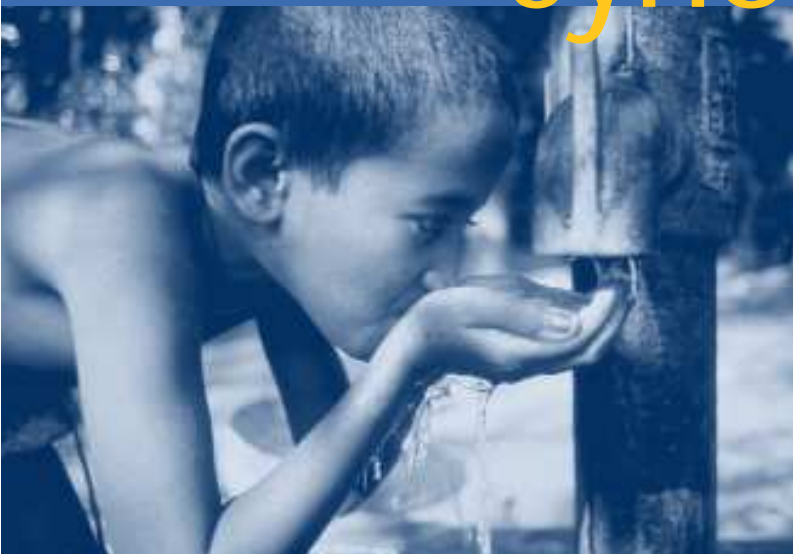
AGRICULTURE, FORÊTS ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Les arbres ont de nombreuses utilisations agricoles, telles que nourriture, carburant, fourrage, engrais, ombre, brise-vent, clôtures, conditionnement, maîtrise de l'eau et prévention de l'érosion. Au Népal, les agriculteurs pauvres - n'ayant pas les moyens d'acheter des engrais - s'efforcent de maintenir un rapport forêt/agriculture de 3:1 pour garantir l'approvisionnement en aliments pour le bétail et en fumier pour la fertilisation des cultures.

SANTÉ, FORÊTS ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Les forêts fournissent des plantes médicinales et des compléments nutritionnels fondamentaux. Un milliard d'êtres humains dépendent des médicaments tirés des plantes forestières pour se soigner. Les gens vivant aux abords des forêts denses au Ghana retirent plus de protéines des produits forestiers que des cultures ou de l'élevage. Dans les zones arides, les forêts sont primordiales pour la sécurité alimentaire durant la saison et les années sèches.

La foresterie doit saisir les potentielles **synergies**



entre les secteurs
pour optimiser leur impact.